

Synthèse

Version publique

Vël'OK

Impact

ODD principal

ODDs secondaires



Input		2014	2015	2016	2017	2018
Total ressources engagées	Montant €		- €	176 898 €	152 164 €	112 468 €

Output		2014	2015	2016	2017	2018
Nombres de personnes actives	Salariés en ETP			0.1 ETP	0.1 ETP	0.1 ETP
Nombre de stations de vélos de 7 places en moyenne	Nombre de stations		3	6	9	11
Vélos	Nombre de vélos		12	24	38	46

Outcome		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de bénéficiaires	Nombre de locations annuelles		3 000	4 800	6 600	7 200

L'initiative a débuté en 2015

Production de la fiche

Opération d'inventaire	Schiffflange 2019
Rédacteur fiche	Deveco SA - Jean-Luc Karleskind
Acteur de terrain	Guy Spanier
Valideur inventaire	Albert Kalmes

Vël'OK

Identification

	Entité légale	Locaux 1
Nom	Commune de Schifflange	Service d'Urbanisme et de Développement Durable (SUDD)
Adresse	Avenue de la Libération L-3801 Schifflange	14, Avenue de la Libération L-3801 Schifflange
Web	www.schifflange.lu	
Email		
Responsable/ Contact	Albert Kalmes 54.50.61.304 Albert.Kalmes@schifflange.lu	Guy Spanier 54.50.61.331 Guy.Spanier@schifflange.lu
Forme juridique	Commune	
Date création		
Note Identification:	Vël'OK est une initiative portée par le CIGL d'Esch/Alzette. La commune de Schifflange y participe avec sept autres communes du Sud du pays (voir case rayonnement pour la liste des communes participantes). Cette fiche ne concerne que la commune de Schifflange.	

Intention

Quelle était l'intention de ceux qui ont lancé cette initiative ? Quelle tendance l'initiative veut-elle influencer ? Quel effet de réduction d'effets indésirables ou d'augmentation d'effets désirables est recherché ?

- * Sensibiliser les citoyens à l'utilisation de moyens de transport alternatifs à l'automobile
- * Réduire les émissions de CO2 et de particules fines en réduisant le nombre de trajets en automobiles
- * Bénéfice de l'air frais et de l'exercice pour la santé et le bien-être
- * Collaborer au niveau transcommunal afin d'améliorer la portée d'utilisation des vélos
- * Collaborer avec une initiative à vocation sociale puisque Vël'OK est opéré par des salariés du Centre d'Initiative de Gestion Local (CIGL d'Esch/Alzette). Le CIGL aide des personnes sans emploi et en difficultés à retrouver un travail et à se réinsérer dans la vie sociale.

Description Initiative

Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.

Vël'OK a été lancé à Esch/Alzette le 13 juillet 2009 en remplacement de Äre Vélo, Eise Vélo mis en place en 2004. En 2015, le système a été déployé dans les communes voisines de Bettembourg, Differdange, Dudelange, Kayl, Rumelange, Sanem et Schifflange et s'équipe progressivement de vélos à assistance électrique. A Schifflange, tous les vélos sont électriques.

Le système est gratuit.

A Schifflange, on s'inscrit auprès du Service d'Urbanisme et du Développement Durable (SUDD). Le support utilisé est celui de la MKart qui peut aussi servir pour les billets CFL, Luxtram, RGTR, AVL et TICE, les cinq réseaux de transports en commun du GD de Luxembourg. Un engagement bancaire est signé de payer 150 € en cas de disparition du vélo. Toutefois, le montant n'est pas débité du compte par avance. En cas de vol, la franchise est réduite à 35 €.

On prend le vélo en posant sa MKart sur la bornette et on le rend sur n'importe quelle "bornette" libre dans les deux heures. Si les deux heures sont dépassées, des sanctions interviennent. On peut prendre et rendre les vélos à n'importe quelle bornette des huit communes membres du système. Il existe un site <http://www.velok.lu/> et une application mobile qui renseigne sur la disponibilité des vélos et des bornettes.

Faiblesses - Menaces

Décrire en quoi l'activité du collectif pourrait avoir des faiblesses au regard de certaines cibles. Un exemple de faiblesses serait des créations d'emplois qui généreraient d'importantes pollutions environnementales ou une énorme ponction sur les ressources en eau ou sur un biotope protégé. Un exemple de menace serait la possibilité de plainte d'une entreprise du secteur à but lucratif pour la concurrence déloyale que lui ferait une initiative subventionnée du secteur social.

On constate malheureusement du vandalisme sur les vélos.
Une période de deux heures ne permet pas de se rendre de la gare à son lieu de travail si celui-ci est trop éloigné d'une bornette.

Classification Cible(s) ODD	1. Pour être prioritaire, il faut qu'il ressorte clairement de la description de l'intention qu'une cible soit impactée. 2. Si plusieurs cibles sont impactées, la cible la plus pertinente sera la "Cible prioritaire". Cette cible définit l'ODD prioritaire. 3. Toute autre cible d'autres ODDs que l'ODD prioritaire sera indiquée dans la zone "Cibles secondaires". Dans l'onglet "Résumé", l'initiative sera également associée à ces ODDs à titre secondaire.
--	--

ODD principal



Cible prioritaire de l'ODD principal

9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité
Commentaire	Prioritaire du fait de l'aspect d'accès universel.

Autres cibles de l'ODD principal

Cible	Texte Cible
Commentaire	

ODDs secondaires



Cibles des ODDs secondaires

3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
Commentaire	Mesure contre la sédentarité excessive, bien-être avec le contact à l'air frais

11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées
Commentaire	Encourage l'utilisation des transports en commun (connection train, bus).

11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
Commentaire	Réduction du trafic automobile et donc des émissions de CO2 et de particules fines.



17.17	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière
Commentaire	Coopération intercommunale, CIGL Esch/Alzette.



Rayonnement	Zone géographique concernée par l'initiative (Commune(s), Canton, Nation...)
--------------------	--

Schifflange, Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch/Alzette, Kayl, Rumelange, Sanem